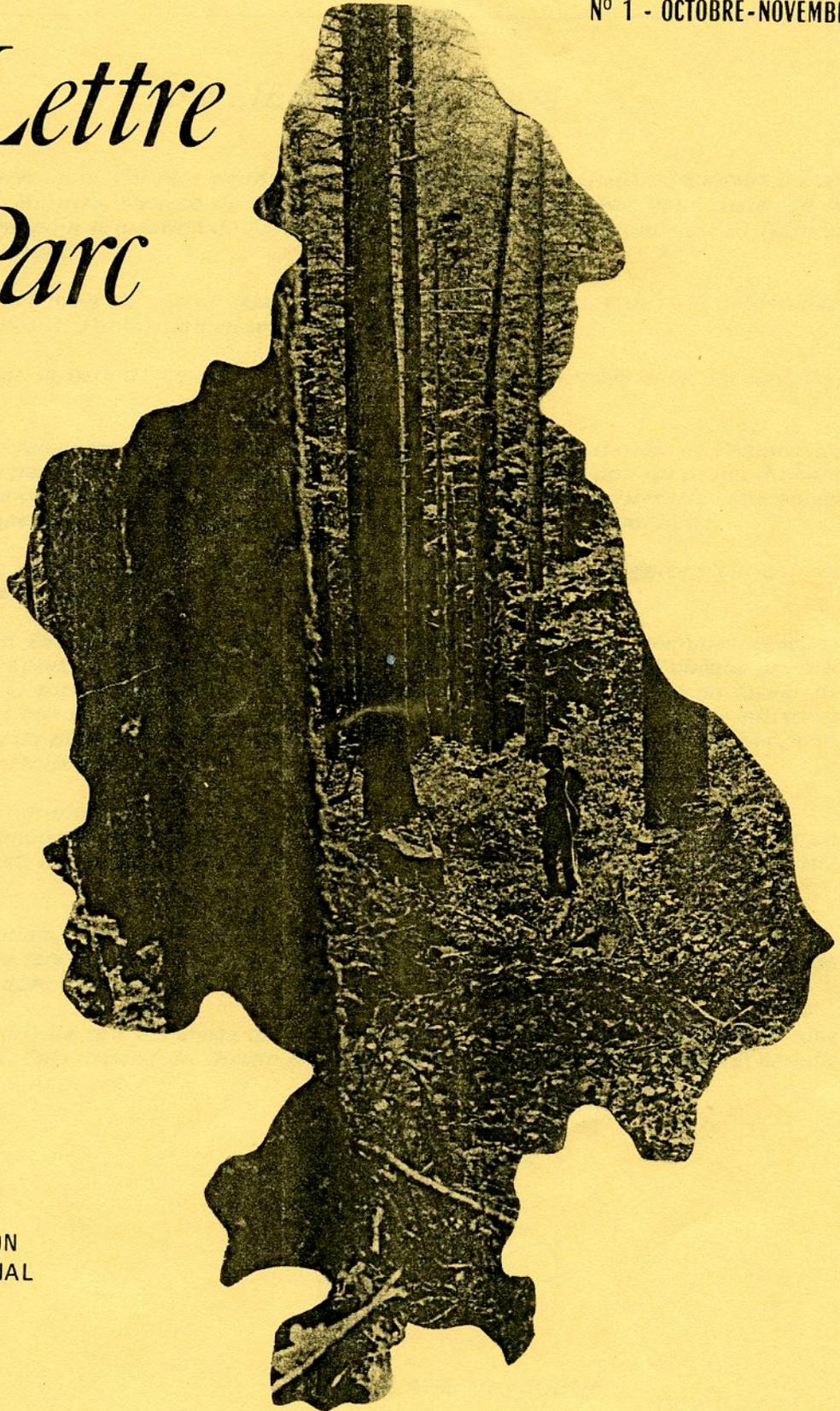


COPIE

N° 1 - OCTOBRE-NOVEMBRE 1983

La Lettre du Parc



BULLETIN D'INFORMATION
DU PARC NATUREL RÉGIONAL
LIVRADOIS-FOREZ



Saint-Gervais-sous-Meymont — 63880 OLLIERGUES
Tél. (73) 95.54.31

UN LIEN ENTRE NOUS

Voici quelques jours, j'ai reçu de Madame Huguette BOUCHARDEAU, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée de l'Environnement, l'accord attendu pour passer de la phase d'"Association pour la création du Parc" au Syndicat Mixte de réalisation du Parc Naturel Régional Livradois-Forez.

Ainsi, dix huit mois de travail acharné ont abouti à la création d'un outil de développement, d'aménagement, d'animation au service de tous.

Chacun a fait sa part de ce travail collectif en apportant son expérience, ses souhaits, ses idées.

Je souhaite remercier ici mes collègues du Conseil d'Administration et l'équipe de techniciens dirigée par René GIROD qui ont piloté à la fois l'élaboration du projet du Parc et la mise en route d'un certain nombre d'actions qui ont pu être entreprises dès cette année grâce à l'effort financier du Conseil Régional et du Conseil Général du Puy-de-Dôme.

Mais s'il est normal de se féliciter du travail accompli, nous ne devons pas oublier que l'essentiel de l'effort reste à faire.

Le Parc, c'est 253 000 hectares, 98 000 habitants répartis sur 140 communes, chacune avec ses besoins propres, sa personnalité propre. Pour que, chaque commune, chaque groupement économique et social puisse véritablement participer à l'œuvre collective en faveur de notre région, il faut que l'information circule, que chacun connaisse les activités, les initiatives du Parc et que chacun puisse aussi connaître les besoins, les projets, les réalisations, les opportunités des autres intervenants.

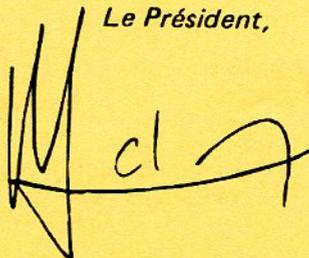
Cette bonne information de tous est une priorité affirmée dans la Charte du Parc.

Vous avez aujourd'hui entre les mains le numéro 1 de "la lettre du Parc" qui est un moyen de réaliser ce lien entre nous, entre tous les partenaires du développement de notre région.

Tous les 2 mois, elle permettra l'échange d'informations à l'intérieur de notre Parc Livradois-Forez, elle sera un point de contact régulier avec le Parc et son équipe, un moyen de rompre l'isolement dont souffrent bien des communes.

Je souhaite qu'elle soit à l'image de l'activité du Parc, de plus en plus étoffée, de plus en plus intéressante. Cela dépend de chacun de nous, de notre capacité à faire vivre et grandir ce Parc que nous venons de créer.

Le Président,



Maurice ADEVAH-POEUF

agriculture

OGAF de Saint-Germain-l'Herm

Le Technicien du Parc chargé de l'Agriculture tient une permanence commune avec l'ADASEA du Puy-de-Dôme le 2ème jeudi de chaque mois de 9h. à 12h. à la Mairie de St-Germain-l'Herm.

Il se tient à la disposition des agriculteurs des communes concernées.

Installer des jeunes agriculteurs

Pour mettre en relation les propriétaires avec des candidats à l'installation, le Parc recense les exploitations agricoles disponibles. Faites-nous part des opportunités qui se présentent dans votre commune. Et n'oubliez pas qu'une incitation financière est attribuée aux propriétaires qui libèrent un logement permettant une installation.

Saint-Pierre protège ses myrtilles

Avec l'appui du Parc, les habitants de St-Pierre-la-Bourlhonne ont créé une association de protection et de promotion des produits naturels. Composée de propriétaires, de fermiers et de la commune, cette association s'est fixé comme objectif premier de réserver la cueillette des myrtilles aux habitants de St-Pierre.

Des framboises dans le Livradois-Forez

Le Parc a recensé dans le Bas-Livradois des agriculteurs susceptibles de se lancer dans la production de framboises. La mise en place d'une filière est envisagée. Les nouveaux candidats seront les bienvenus.

filière bois

Jouets et cadeaux

Vingt cinq entreprises de toutes tailles, notamment dans le secteur de la tabletterie, ont participé à une enquête proposée par le Parc et réalisée par l'Association pour le Développement des Entreprises (ADE, 126, rue Jules Ferry, Cébazat, 63100 Clermont-Ferrand).

Les réponses des chefs d'entreprise ont d'ores et déjà permis de poursuivre les études de marché dans les créneaux suivants : jouets et jeux éducatifs en bois, articles cadeaux en bois.

Vous avez dit «ossature bois» ?

Une journée d'information sur la Maison à ossature bois est prévue avant la fin de l'année et destinée à tous les élus du Parc.

Après explication à partir d'un montage de diapositives, des chantiers seront visités. La date de cette journée sera ultérieurement précisée, mais vous pouvez dès maintenant indiquer votre intérêt pour ce sujet au Parc, afin de faciliter l'organisation.

animation

Au service des Associations

Des panneaux d'exposition et des affiches vierges au sigle du Parc sont à la disposition des Associations pour annoncer leurs manifestations. Adressez demandes et réservations au Parc.

60 000 plaquettes et dépliants

Des plaquettes de présentation du Parc, des brochures retraçant l'ensemble des festivités d'été, des dépliants de promotion des produits fermiers ont été édités et distribués dans toutes les communes et syndicats d'initiative du Parc.

La Maison d'Auvergne à Paris, les Offices de Tourisme des grandes villes voisines n'ont pas été oubliés.

Les expositions du Parc se promènent

Trois expositions ont été réalisées par le Parc (présentation générale du Parc, fabrication fermière de la fourme d'Ambert, la forêt et la transformation du bois).

La Maison d'Auvergne à Paris, le Sommet du Puy-de-Dôme, le Centre Jaude, l'Ambassade d'Ambert à Thiers, le Syndicat d'Initiative de Job, la Foire au Pré de Thiers, la Foire du bois de St-Jean-Soleymieux... ont successivement reçu ces expositions.

Si vous désirez les recevoir dans votre commune, faites-le savoir rapidement afin de pouvoir établir un calendrier.

Le livre pour les jeunes

L'Association Départementale de Promotion du Livre pour la Jeunesse (14, avenue Carnot, 63000 Clermont-Ferrand) intervient à la demande des communes, des associations et des enseignants pour sensibiliser le public jeune et adulte à la lecture pour enfants à l'aide d'expositions et d'animations spécifiques. N'hésitez pas à lui écrire pour vous informer.

Le retour de Gaspard

L'Institut National de la Montagne (INM) de Marmilhat co-produit avec le Parc Naturel Régional Livradois-Forez un spectacle théâtral sur Gaspard des Montagnes.

Des enquêtes faisant participer la population et les élèves des collèges sont en cours sur les communes de Cunlhat et St-Amant-Roche-Savine.

Trois stages sont prévus cet hiver (invention théâtrale, mise en scène, jeu dramatique). Toute personne intéressée, soit pour participer à un stage, soit pour réserver le spectacle, est invitée à prendre contact avec le Parc ou l'INM de Marmilhat (M. Francis PORNON, Tél. (73) 92.52.36).

artisanat et commerce rural

Un multiple rural

Une épicerie-dépôt de pain-primeurs est ouverte depuis Juin à Condat-lès-Montboissier, commune de 242 habitants.

Les efforts conjugués de la municipalité de Condat, de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ambert, de l'UCCIMAC (Union des Chambres de Commerce et d'Industrie du Massif Central), du Ministère du Commerce et de l'Artisanat et du Parc Livradois-Forez ont permis la création d'une épicerie-dépôt de pain-primeurs qui fonctionne depuis Juin dernier.

La commune a acquis et aménagé le local : participation du Ministère du Commerce et de l'Artisanat : (25% de l'investissement).

Le Parc s'est occupé de l'achat et de l'aménagement du véhicule :

- Participation du Ministère du Commerce et de l'Artisanat : 50% de l'investissement.
- Participation du Parc : 30 000 F.

Reprise d'activité

Le Parc encourage techniquement et financièrement les artisans et les commerçants qui reprennent un atelier ou un commerce qui va disparaître

Ainsi, une aide financière a été accordée à un jeune menuisier de Marsac-en-Livradois. Elle permet d'améliorer la trésorerie de la première année d'activité.

environnement

Le Parc vous rappelle les possibilités de subvention pour le réaménagement des anciennes carrières (taxe parafiscale sur les granulats).

Le rôle de la taxe est de financer :

- des études en vue d'assurer les productions, de réduire les nuisances d'exploitation et de rechercher des matériaux de substitution d'origine minérale.

- des travaux de réaménagement après l'abandon de l'exploitation où sont pris en compte uniquement les terrassements généraux, reverdissements et éléments de sécurité.

La taxe prend en charge 70% du montant du projet de réaménagement si celui-ci est inférieur à 200 000 F et 60% s'il est compris entre 200 000 et 500 000 F; elle ne concerne que des propriétés collectives (sectionnaux, communaux) et n'intervient pas dans l'achat de terrain privé par les communes.

Pour avoir toutes informations complémentaires, s'adresser au Parc ou à la DRAE (Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement, 15, rue Fontgivière 63000 Clermont-Ferrand, Tél. (73) 30.82.10).

EN BREF, QUELQUES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 Septembre 1983

- Approbation du projet de budget 1984 qui avoisine le milliard de centimes.

- Décision de convoquer l'Assemblée Générale de Constitution du Syndicat Mixte pour le 24 Novembre 1983.

- Attribution d'une prime de 20 000 F pour la libération d'un logement permettant l'installation d'un jeune agriculteur à Fayet-Ronaye.

- Attribution d'une subvention de 10 000 F au Collège de St-Amant-Roche-Savine pour l'organisation d'un Club d'Activité Manuelle du bois.

- Accord de principe sur le financement de 50 containers permettant la récupération du verre au profit de la Ligue contre le cancer.

Séance du 2 Novembre 1983

- Approbation de la Convention Culturelle signée entre le Parc et le Ministère de la Culture.

- Attribution d'une subvention de 12 000 F à l'Institut National de la Montagne pour la co-production d'un spectacle théâtral sur Gaspard des Montagnes.

- Attribution d'une subvention de 8 000 F à l'Association de Protection et de Promotion des Produits Naturels de St-Pierre-la-Bourlhonne pour réaliser des essais d'entretien et de semi-culture de myrtilles.

- Soutien du Parc au Syndicat des Producteurs de plants de pomme de terre des Monts du Livradois pour la recherche de nouveaux producteurs.

- Adhésion du Parc à l'Association Auvergne de Recherche et de Technologie (A2RT).
18bis, rue Gaultier de Biauzat - 63000 Clermont-Ferrand

LA FILIÈRE BOIS

Un des secteurs prioritaires du Parc Naturel Régional

La Forêt est une richesse naturelle dont la valorisation constitue un élément important des actions économiques du Parc.

Boisé à plus de 50%

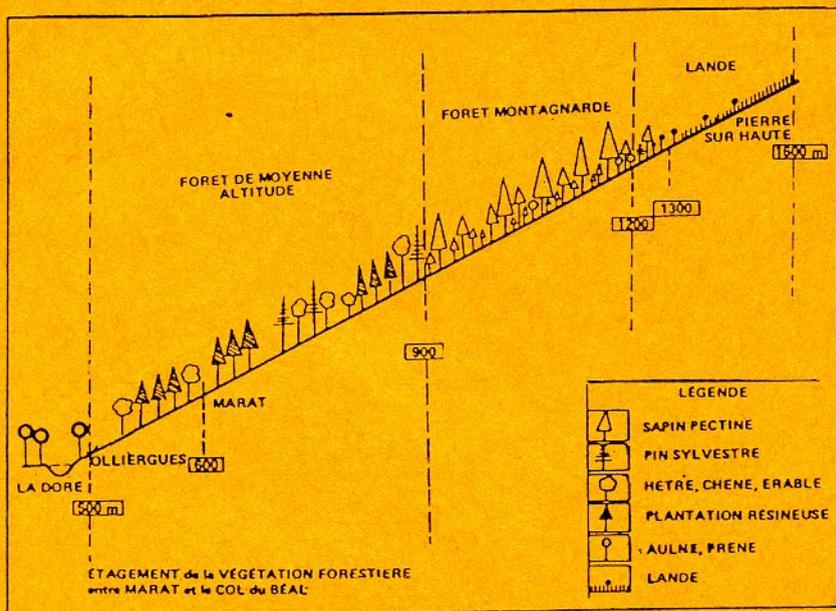
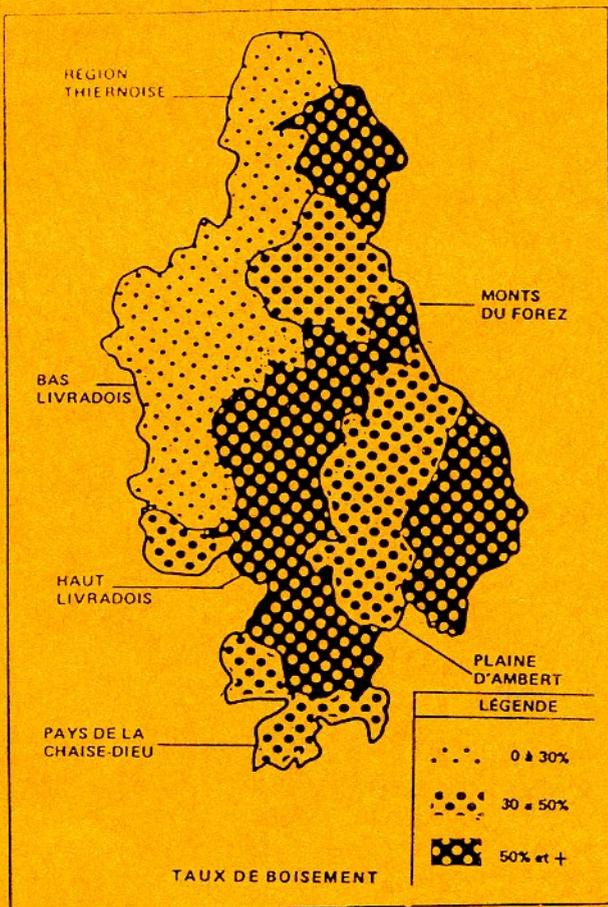
Les formations boisées couvrent 135 000 hectares environ sur les 260 000 hectares du périmètre intérieur du Parc (140 communes), ce qui représente un taux de boisement supérieur à 50%.

8 500 hectares seulement sont soumis au régime forestier et donc gérés par l'Office National des Forêts (moins de 7% de la surface forestière). Ces forêts soumises sont essentiellement des forêts sectionnales auxquelles s'ajoutent quelques forêts d'établissements publics et seulement deux séries domaniales (Ayguebonne et Boisgrand).

Les peuplements les mieux représentés en Livradois-Forez sont les suivants :

– sapinières d'altitude30%
– reboisements33%
– peuplements mélangés (pin sylvestre et feuillus)12%
– peuplements purs de pin et champs boisés en pin11%
– taillis feuillus, bois de ferme, etc...14%

La hêtraie est bien représentée dans les Monts du Forez : 11% des peuplements forestiers de ce Massif; tandis que les pineraies pures sont surtout présentes dans les Monts du Livradois et le Massif de la Chaise-Dieu.



Le «timbre poste» : un frein à l'économie locale

Les reboisements en «timbre-poste», constitués d'une multitude de petites parcelles d'âge et d'essence variés et appartenant à des propriétaires différents, représentent une surface très importante en Livradois-Forez : 25 000 hectares. Ce morcellement du paysage forestier n'est pas sans conséquences économiques : problème des éclaircies, maîtrise du foncier agricole.

Quelles sont les essences de reboisement ? (par ordre d'importance) :

- épicéa commun (même espèce que le sapin du Nord)
- douglas (même espèce que le pin d'Oregon)
- pin sylvestre (même espèce que le Pin du Nord)
- sapin
- mélèze
- sapin de Vancouver («Abies grandis»)
- épicéa de Sitka

12 m³ par Hectare

Les sapinières du Livradois accusent un accroissement annuel de l'ordre de 8 m³/ha; mais les 12 500 hectares de sapins du massif de La Chaise Dieu (50% des peuplements de cette région de la Haute-Loire), produisent en moyenne 12 m³/ha par an, l'une des sapinières les plus productives de France.

L'ensemble des plantations résineuses du Livradois-Forez, constitué de peuplements encore assez jeunes, s'accroît en moyenne de 7 m³/ha par an; les reboisements les plus

âgés dépassent largement 10 m³/ha par an.

Malheureusement, une grande partie des formations boisées de notre région ne présente pas les mêmes potentialités et la moyenne en Livradois-Forez, toutes essences confondues s'établit autour de 5,5 m³/ha par an.

La production brute, se trouve donc proche de 750 000 m³ par an en Livradois-Forez.

A peine 2 Hectares par propriétaire

Plus de 60 000 propriétaires se partagent les 135 000 hectares boisés sur le périmètre du Parc à peine 2 hectares en moyenne par propriétaire !

21 500 propriétaires ont une surface de forêts égale ou supérieure à 1 ha; parmi eux, 150 seulement dépassent 25 hectares.

Un tel morcellement ne peut que gêner la gestion des parcelles boisées et rendre plus difficile la vente des produits et leur exploitation.

	Surface boisée (ha)	Taux de boisement	Forêts soumises
FRANCE	14 000 000	25,0%	33%
PUY-DE-DOME	236 000	29,5%	12%
HAUTE-LOIRE	170 000	34,0%	10%
LIVRAISOIS-FOREZ	135 000	58,0%	7%

Produire plus et mieux

Chaque année, l'équivalent de 550 000 m³, tous bois confondus, est exploité dans nos massifs. Ce volume est inférieur à l'accroissement annuel, ce qui veut dire que le volume sur pied augmente, mais aussi que la forêt vieillit, avec tous les risques phytosanitaires et les difficultés de régénération que cela comporte.

L'objectif du Parc se concrétise à travers différentes actions :

— Informer les propriétaires et les collectivités sur les méthodes de sylviculture, notamment pour les reboisements.

- Faire connaître les organismes de développement.
- Aider à la constitution d'Associations ou groupements afin de permettre l'exécution des travaux en forêt.
- Inciter à la pratique d'opérations d'éclaircies dans les plantations résineuses (30% de la surface forestière).
- Augmenter la densité du réseau d'infrastructure forestière.
- Dès 1984, pour ces deux dernières actions, des aides financières sont prévues au budget du Parc.

Sapin et charpente

Plus de 100 scieries produisent 200 000 m³ de sciages en Livradois-Forez. 80% de ces sciages sont résineux (surtout sapin et pin). Le sapin est destiné principalement à la charpente et à la caisserie-palette.

Seulement 10% de ces sciages sont destinés à la menuiserie (pin), activité permettant une plus grande valorisation du bois.

Les récoltes prévisibles dans les plantations résineuses, lorsque celles-ci seront productrices de bois d'œuvre, permettront d'accroître le volume des sciages destinés à la menuiserie (douglas surtout) et aux autres transformations secondaires (tabletterie, ébénisterie, etc...).

Cet espoir devra être accompagné d'une information auprès des scieries afin qu'elles s'équipent en matériel performant complémentaire (unités de séchage et de rabotage), permettant de proposer des produits mieux finis et mieux conditionnés.

Sous certaines conditions, des aides financières peuvent être accordées pour ce type d'investissement.

Développer la seconde transformation du bois

Si le nombre des entreprises est élevé (plus de 350), le secteur bois n'emploie que 4,6% de la population active en Livradois-Forez. Une entreprise sur 10 est de taille industrielle.

Les activités sont très diversifiées : beaucoup de menuiseries proches du secteur bâtiment, fabrication de meubles et ébénisterie, tabletterie, boissellerie, pour citer les plus représentées.

Des actions ont déjà été engagées par le Parc :

- Recherche de débouchés économiques
 - 1 — Étude actuellement en cours sur l'organisation de la sous-traitance dans le secteur des petits objets.
 - 2 — Promotion du bois de pays dans la construction (maisons à ossature bois et bâtiments agricoles) au travers de journées d'information et de journées techniques.
- Connaissance des possibilités techniques et humaines des entreprises de menuiserie afin de les inciter à utiliser une plus forte proportion de bois de pays (enquêtes et études en cours).

Information à tous les niveaux

Le bois, cela s'apprend; il faut le voir et le toucher.

Aussi, le Parc propose, d'ores et déjà, d'apporter une aide substantielle à l'organisation d'«ateliers bois» dans les écoles et les collèges (sous forme de participation à l'achat du matériel nécessaire).

Les professionnels du bois peuvent bénéficier d'une

aide, sous certaines conditions, à leur participation aux foires, salons ou voyages d'études.

En relation avec les organismes concernés, le Parc apporte son soutien logistique aux efforts de vulgarisation et de formation, notamment auprès des propriétaires forestiers